



UNIVERSITÉ DE NANTES

n° 2012-12-14-1

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 14 décembre 2012

**POINT 1 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 16 NOVEMBRE 2012**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le code de l'Éducation ;

VU les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 25 janvier 2008,
modifiés ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE, à l'unanimité avec 30 voix pour, le procès-verbal du Conseil d'Administration du
16 novembre 2012 joint en annexe.

À Nantes, le 14 décembre 2012
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



UNIVERSITÉ DE NANTES

n° 2012-12-14-5-1

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 14 décembre 2012

**POINT 5-1 : APPROBATION DE MODIFICATIONS DES STATUTS DE L'UNIVERSITÉ DE
NANTES**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 25 janvier 2008, modifiés ;
- VU** l'avis de la Commission Permanente du Conseil d'Administration du 4 décembre 2012 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE, à l'unanimité avec 29 voix pour, les modifications des statuts de l'Université de Nantes détaillées dans le tableau comparatif ci-joint.

À Nantes, le 14 décembre 2012
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



UNIVERSITÉ DE NANTES

n° 2012-12-14-5-2

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 14 décembre 2012

**POINT 5-2 : APPROBATION DE LA STRUCTURE BUDGÉTAIRE ET DU BUDGET INITIAL
2013**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** le décret n° 2008-618 du 27 juin 2008 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 25 janvier 2008, modifiés ;
- VU** l'avis de la Commission Permanente du Conseil d'Administration du 4 décembre 2012 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve, avec 1 abstention et 29 voix pour, la structure budgétaire de l'Université de Nantes ;

Approuve, avec 1 abstention, 6 voix contre et 23 voix pour, le budget initial et ses annexes pour l'année 2013, d'un montant de 332 688 870 euros, tels qu'ils sont détaillés dans les documents ci-joints ;

Approuve, avec 7 abstentions, 4 voix contre et 19 voix pour, le plafond global des emplois à l'Université de Nantes, fixé pour l'année 2013 à 3 707,20 équivalents temps plein travaillés (ETPT).

À Nantes, le 14 décembre 2012

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



UNIVERSITÉ DE NANTES

n° 2012-12-14-5-2-Bis

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 14 décembre 2012

APPROBATION D'UNE MOTION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le code de l'Éducation ;

VU les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 25 janvier 2008, modifiés ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve, avec 5 abstentions et 25 voix pour, la motion suivante :

« Les Administrateurs du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes soutiennent avec force l'équipe de gouvernance de l'Université dans ses négociations auprès du Gouvernement pour obtenir des financements complémentaires.

« Toutefois, ces financements sont nécessaires – *a minima* – pour équilibrer le budget de l'établissement, mais resteront tout à fait insuffisants pour que notre Université puisse assurer dignement ses missions de service public. »

À Nantes, le 14 décembre 2012

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



UNIVERSITÉ DE NANTES

n° 2012-12-14-5-3

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 14 décembre 2012

**POINT 5-3 : APPROBATION DES MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION DES FORMATEURS
INTERNES INTERVENANT DANS LE CADRE DE LA FORMATION DES PERSONNELS**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 25 janvier 2008, modifiés ;
- VU** l'avis du Comité Technique du 27 novembre 2012 ;
- VU** l'avis de la Commission Permanente du Conseil d'Administration du 4 décembre 2012 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE, à l'unanimité avec 29 voix pour, les modalités de rémunération des formateurs internes intervenant dans le cadre de la formation des personnels à compter de la rentrée universitaire 2012-2013, détaillées dans l'annexe ci-jointe.

À Nantes, le 14 décembre 2012
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



UNIVERSITÉ DE NANTES

n° 2012-12-14-5-4

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 14 décembre 2012

**POINT 5-4 : APPROBATION DU RECOURS À L'INSTANCE NATIONALE POUR
L'ÉVALUATION DES CANDIDATURES À LA PRIME D'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE
(PES), CAMPAGNE 2013**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 25 janvier 2008, modifiés ;
- VU** l'avis de la Commission Permanente du Conseil d'Administration du 4 décembre 2012 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE, avec 4 abstentions, 24 voix pour, le recours à l'instance nationale pour émettre des avis sur les candidatures d'enseignants-chercheurs à la PES lors de la campagne d'attribution 2013.

À Nantes, le 14 décembre 2012
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 14 décembre 2012

**POINT 5-5 : APPROBATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION FEDER
CPER «INSTITUT DE CHIMIE MOLÉCULAIRE - CEISAM »**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 25 janvier 2008, modifiés ;
- VU** l'avis du Conseil Scientifique du 19 novembre 2012
- VU** l'avis de la Commission Permanente du Conseil d'Administration du 4 décembre 2012 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve à l'unanimité avec 28 voix pour, le projet « Institut de Chimie Moléculaire – CEISAM » porté par l'Université de Nantes ;

Approuve à l'unanimité avec 28 voix pour, le plan de financement prévisionnel pour la durée du projet prévue du 01/10/2012 au 30/09/2014 ;

Coût total du projet	1 162 512 €	100 %
Montant de la subvention européenne sollicitée	290 512 €	24,99 %
Montant de l'aide du Conseil Régional des Pays de la Loire	422 000 €	36,30 %
Montant de l'aide de Nantes Métropole	450 000 €	38,71%
Montant de l'aide de l'Etat	0 €	0 %

Approuve à l'unanimité avec 28 voix pour, le dossier de demande de subvention FEDER joint en annexe.

À Nantes, le 14 décembre 2012
Le Président de l'Université de Nantes


Olivier LABOUX



UNIVERSITÉ DE NANTES

n° 2012-12-14-5-6

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 14 décembre 2012

**POINT 5-6 : APPROBATION D'UNE PARTICIPATION À LA FONDATION MALADIES
RARES**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 25 janvier 2008, modifiés ;
- VU** l'avis de la Commission Permanente du Conseil d'Administration du 4 décembre 2012 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve avec 21 voix pour et 2 voix contre, la participation de l'Université de Nantes à la Fondation Maladies Rares à hauteur de 25 000 euros, ainsi que la convention qui en résulte, telle que jointe en annexe.

À Nantes, le 14 décembre 2012

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



UNIVERSITÉ DE NANTES

n° 2012-12-14-5-7

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 14 décembre 2012

**POINT 5-7 : APPROBATION DE L'ADHÉSION AU GROUPEMENT D'INTÉRÊT
SCIENTIFIQUE « EUROPÔLE MER »**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 25 janvier 2008, modifiés ;
- VU** l'avis du Conseil Scientifique du 19 novembre 2012 ;
- VU** l'avis de la Commission Permanente du Conseil d'Administration du 4 décembre 2012 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve à l'unanimité avec 23 voix pour, l'adhésion de l'Université de Nantes au Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) « Europôle Mer ».

À Nantes, le 14 décembre 2012

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



UNIVERSITÉ DE NANTES

n° 2012-12-14-5-8

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 14 décembre 2012

**POINT 5-8 : APPROBATION DES MODALITÉS DE VERSEMENT DES BOURSES DE
MASTER DU LABEX « CENTRE HENRI LEBESGUE »**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 25 janvier 2008, modifiés ;
- VU** l'avis du Conseil Scientifique du 19 novembre 2012 ;
- VU** l'avis de la Commission Permanente du Conseil d'Administration du 4 décembre 2012 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve à l'unanimité avec 23 voix pour, les modalités de versement des bourses de Master du Labex « Centre Henri Lebesgue », détaillées dans le document joint en annexe.

À Nantes, le 14 décembre 2012
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



UNIVERSITÉ DE NANTES

n° 2012-12-14-5-9

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 14 décembre 2012

**POINT 5-9 : APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CRÉATION D'UN PARCOURS DE
PRÉPARATION AU CONCOURS DE KINÉSITHÉRAPEUTE EN L1 STAPS**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 25 janvier 2008, modifiés ;
- VU** l'avis du Conseil des Études et de la Vie Universitaire du 22 novembre 2012 ;
- VU** l'avis de la Commission Permanente du Conseil d'Administration du 4 décembre 2012 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve à l'unanimité avec 27 voix pour, la demande de création d'un parcours de préparation au concours de Kinésithérapeute en L1 STAPS, dont les modalités sont détaillées dans le document joint en annexe.

À Nantes, le 14 décembre 2012
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



UNIVERSITÉ DE NANTES

n° 2012-12-14-5-10

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 14 décembre 2012

**POINT 5-10 : APPROBATION D'UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DU DIPLÔME
D'UNIVERSITÉ (DU) DE CHEF DE PROJETS LOGICIELS ET RÉSEAUX**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 25 janvier 2008, modifiés ;
- VU** l'avis du Conseil des Études et de la Vie Universitaire du 22 novembre 2012 ;
- VU** l'avis de la Commission Permanente du Conseil d'Administration du 4 décembre 2012 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve à l'unanimité avec 27 voix pour, la demande de renouvellement du Diplôme d'Université « Chef de projets logiciels et réseaux », ci-jointe.

À Nantes, le 14 décembre 2012
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



UNIVERSITÉ DE NANTES

n° 2012-12-14-5-11

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 14 décembre 2012

**POINT 5-11 : APPROBATION DE LA DECLARATION D'INUTILITE EN VUE DE LA
DESAFFECTATION ET DE L'ALIENATION D'UNE PARTIE DE PARCELLE D'UNE
SUPERFICIE DE 6000 M² A LA CHANTRERIE AU PROFIT DE NANTES METROPOLE**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 25 janvier 2008, modifiés ;
- VU** l'avis de la Commission Permanente du Conseil d'Administration du 4 décembre 2012 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Prend acte à l'unanimité avec 25 voix pour, de la cession de la partie de la parcelle VN 33 d'une superficie de 5933 m² en vue de la réalisation du projet de ligne « Chronobus Chantrerie », sous réserve qu'une compensation en termes notamment de mise en place de contrôle d'accès, de reconstitution de clôtures, de réaménagement de parking et de circulation internes à la parcelle fasse l'objet d'un engagement de Nantes Métropole ;

Demande à l'unanimité avec 25 voix pour, que les produits de la cession, après contributions légales et réglementaires en vigueur, soient réaffectés à un projet de l'Université de Nantes ;

Déclare avec 4 abstentions, 3 voix contre et 18 voix pour, inutile à l'Université de Nantes, la partie de la parcelle VN33 d'une superficie de 6 000 M² en vue de son aliénation après désaffectation, et après accord financier et fixation d'un calendrier de réalisation de la part de Nantes Métropole.

À Nantes, le 14 décembre 2012

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



UNIVERSITÉ DE NANTES

n° 2012-12-14-5-12

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 14 décembre 2012

**POINT 5-12 : APPROBATION DE MODIFICATIONS DES STATUTS DE L'OBSERVATOIRE
DE LA VIE ÉTUDIANTE (OVE)**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 25 janvier 2008, modifiés ;
- VU** l'avis du Conseil des Études et de la Vie Universitaire du 22 novembre 2012 ;
- VU** l'avis de la Commission Permanente du Conseil d'Administration du 4 décembre 2012 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve à l'unanimité avec 25 voix pour, les statuts modifiés de l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE), ci-joints.

À Nantes, le 14 décembre 2012
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



UNIVERSITÉ DE NANTES

n° 2012-12-14-5-13

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 14 décembre 2012

**POINT 5-13 : APPROBATION DE MODIFICATIONS DES STATUTS DU COMITÉ DES
PERSONNELS DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES (CPUN)**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 25 janvier 2008, modifiés ;
- VU** l'avis de la Commission Permanente du Conseil d'Administration du 4 décembre 2012 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve à l'unanimité avec 25 voix pour, les modifications des statuts du Comité des Personnels de l'Université de Nantes (CPUN), telles que détaillées dans le tableau ci-annexé.

À Nantes, le 14 décembre 2012
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



UNIVERSITÉ DE NANTES

n° 2012-12-14-5-14

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 14 décembre 2012

POINT 5-14 : APPROBATION DE TARIFS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 25 janvier 2008, modifiés ;
- VU** l'avis de la Commission Permanente du Conseil d'Administration du 4 décembre 2012 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve avec 1 abstention et 24 voix pour, les tarifs détaillés dans les tableaux joints en annexe.

À Nantes, le 14 décembre 2012
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



UNIVERSITÉ DE NANTES

n° 2012-12-14-6

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 14 décembre 2012

**POINT 6 : APPROBATION DE LA NOMINATION DU DIRECTEUR DU SERVICE
UNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS)**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 25 janvier 2008, modifiés ;
- VU** les statuts du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) ;
- VU** la proposition du Conseil de gestion du SUAPS en date du 19 juin 2012 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Donne un avis favorable, à l'unanimité avec 25 voix pour, à la proposition du Conseil de gestion du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) de nommer M. Tanguy COÏC Directeur du SUAPS.

À Nantes, le 14 décembre 2012
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



UNIVERSITÉ DE NANTES

n° 2012-12-14-7

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 14 décembre 2012

**POINT 7 : ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT DES PERSONNELS BIATSS À LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 25 janvier 2008, modifiés ;
- VU** la démission de M. GUYOVIC du Conseil d'Administration de l'Université et de sa Commission permanente ;
- VU** le remplacement de M. GUYOVIC par Mme DRONNEAU comme représentant des personnels BIATSS au Conseil d'Administration de l'Université ;
- VU** les candidatures de Mme DRONNEAU et de M. MENUET ;

ÉLIT Mme DRONNEAU représentante des personnels BIATSS à la Commission Permanente du Conseil d'Administration, au premier tour à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Nombre de votants : 25 ;
Bulletins blancs ou nuls : 0 ;
Nombre de suffrages exprimés : 25 ;
Majorité absolue : 13.

Mme DRONNEAU : 14 voix ;
M. MENUET : 11 voix.

À Nantes, le 14 décembre 2012
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX